

Narbonnaise en Méditerranée



Une agriculture insuffisamment diversifiée pour créer un PAT à l'échelle du Parc mais un travail de diversification engagé



© M. MÇdevielle

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 2003
- Superficie du PNR : 70 000 hectares
- Nombre de communes : 21
- Population : 35 000 habitants
- Département concerné : Aude
- Type de territoire : rural (à part la commune de Narbonne)



INTRODUCTION

Le territoire du Parc Narbonnaise en Méditerranée se situe dans un bassin de consommation. Néanmoins, en raison de sa taille restreinte et de la production agricole peu diversifiée, le Parc n'a pas les capacités nécessaires pour fournir sa population en produits. En conséquence, le Parc Narbonnaise en Méditerranée ne travaille que peu sur l'alimentation et n'envisage pas de porter un PAT car il considère que c'est une question qui sera mieux traitée à une échelle supérieure, peut-être celle de l'agglomération.

Le paysage du Parc est très diversifié (littoral méditerranéen, zones humides, garrigues et pelouses) avec 56% du Parc classé Natura 2000. L'agriculture est principalement spécialisée dans la production de vin, complétée par quelques producteurs d'olives et maraîchers. Une partie de la production viticole est vendue sur le territoire, notamment aux touristes, le reste est exporté sur le marché national (et international).

Attentes vis-à-vis des PAT :

- La diversification
- La relocalisation
- Une consommation responsable

ACTIONS

Une grande partie des actions du Parc Narbonnaise en Méditerranée portent sur la protection de la biodiversité et des paysages avec un total de 5 sites Natura 2000 (tous ZPS et SIC) et une réserve naturelle régionale. L'équipe travaille également avec les agriculteurs sur la diversification de l'offre agricole et la conversion en production biologique, notamment à travers le groupement d'intérêt économique et environnemental qui se réunit 2 à 3 fois par an et organise des journées de démonstration dans les différentes exploitations ainsi que des formations. L'alimentation ne fait pas partie des compétences principales du Parc. Néanmoins, il travaille sur la mise en relation entre propriétaires de terrain et éleveurs afin de favoriser l'installation des agriculteurs. De plus, le Parc Narbonnaise en Méditerranée a développé la Marque Valeurs Parc pour deux produits, le miel et le sel, sur son territoire. D'autres sont en cours, notamment sur le vin, les huîtres et les produits de la pêche lagunaire. En plus de cela, afin d'anticiper les changements et de permettre l'adaptation de l'agriculture, deux études et projets sont en cours. Le projet « La mer Monte » qui a pour objectif de mesurer l'impact possible de l'élévation du niveau de la mer sur le



territoire et notamment sur l'agriculture. De plus, face à la problématique de plus en plus prégnante de salinisation des sols et de la nappe alluviale de la basse plaine de l'Aude, le Parc naturel régional et Le Grand Narbonne ont décidé de porter, en partenariat avec le BRGM et Montpellier Sup Agro, un programme d'étude et recherche sur 3 ans sur la « caractérisation du phénomène de salinisation des sols et de la nappe Quaternaire de la basse Vallée de l'Aude en lien avec le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. » le projet SALIN.

➤ ACTEURS

Le Parc travaille sur le maintien des réseaux avec les communes et les producteurs du territoire. Cependant, au final, l'agglomération reste le principal acteur pour les processus de concertation et d'organisation au regard des questions liées à l'alimentation.

➤ ANALYSE

⊗ Point(s) fort(s) :

Lien existant entre Parc et agriculteurs

⊗ A l'avenir :

- Essayer de favoriser les installations afin de diversifier les productions du territoire
- Prendre plus part dans l'alimentation, circuits court mais en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'agglomération du Grand Narbonne.



▶ PETIT PLUS

Le Parc a été à l'initiative de la création d'un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) avec des viticulteurs qui vise à diminuer les inégalités d'accès à l'eau et les impacts environnementaux tout en renforçant l'image de l'AOC La Clape. La mesure phare est l'expérimentation de nouveaux cépages méditerranéens adaptés à la sécheresse, les résultats obtenus pouvant par la suite être capitalisés au niveau de l'AOC Languedoc. Le Parc travaillait déjà en parallèle avec les deux éleveurs présents dans le massif, pour favoriser le développement du vitipastoralisme.